

1- Les principaux serments médicaux sont : c - d - e ✓

a)- le serment d' EL GHAZALI

b) -le serment de Malek Ben Nabi

☒ c)- le serment d'Hippocrate

☒ d)- le serment de Maimonide

☒ e)- le serment de Montpellier

2- Le serment est prêté : e ✓

a)- avant la formation médicale

b)-au début de la formation médicale

c)-au cours de la formation médicale

d)-au milieu de la formation médicale

☒ e) à la fin de la formation médicale

3- Le serment d'Hippocrate est un texte rédigé: c ✓

a)-au XIII<sup>ème</sup> siècle

b)- au X<sup>ème</sup> siècle avant Jésus-Christ

☒ c)- au VI<sup>ème</sup> siècle avant Jésus-Christ

d)-au II<sup>ème</sup> siècle avant Jésus-Christ

e)-au VI<sup>ème</sup> siècle

4- Le serment de Maimonide : b - c ✓

☒ a)- est une sorte de prière

☒ b)-décrit les mêmes préoccupations que celles d'Hippocrate

☒ c)-est rédigé au XII<sup>ème</sup> siècle

☒ d)-s'inspire du serment d'Hippocrate

☒ e)-est rédigé au XIII<sup>ème</sup> siècle

✓ 5- Dans son serment, Hippocrate jure : a - b - c - d - e ✓

(a)- de considérer à l'égal de ses parents ses enseignants de médecine

(b)- de partager avec ses enseignants sa subsistance

(c)- de pourvoir aux besoins de ses enseignants

(d)- de considérer les fils de ses enseignants comme ses frères

? (e) de ne donner à quiconque une drogue homicide

✓ 6- Le secret est : b - d - e. ✓

(a)- ce qui ne doit pas être caché

(b)- ce qui doit être caché

(c)- ce qu'il faut dire

(d)- ce qu'il ne faut pas dire

(e)- le silence sur une chose confiée

✓ 7- Le secret médical : b - c. ✓

a)- est un devoir du malade

(b)- est un devoir du médecin

(c)- est un droit du malade

d)- est un droit du médecin

e)- n'est ni un droit ni un devoir du malade

✓ 8- Le secret médical : a - b - c - d - e ✓

(a)- couvre tout ce que le médecin a vu

(b)- couvre tout ce que le médecin a entendu

(c)- couvre tout ce que le médecin a compris

(d)- couvre tout ce qui a été confié au médecin

(e)- est gardé même après la mort

9- Les dérogations légales de la violation du secret médical sont : a - b - c - d ✓

☒ a) les naissances -

☒ b) les décès -

☒ c) les maladies à déclaration obligatoire -

☒ d) les sévices à enfants

☒ e) toute maladie

10- La loi sur le secret médical est contenue : a - d - e ✓

☒ a) dans le code de la santé

☒ b) dans le code de la famille

☒ c) dans le code de la route

☒ d) dans le code pénal

☒ e) dans le code de déontologie médicale

11/ L'assistance à personne en danger : b - c - d x

a) est obligatoire pour tous les citoyens.

☒ b) est obligatoire pour les médecins

☒ c) est obligatoire pour les sages-femmes

☒ d) est obligatoire pour le personnel paramédical

e) ne concerne que le corps médical

12/ Le mot Déontologie veut dire (sur le plan étymologique): b ✓

☒ a) la science de ce qu'il faut dire

☒ b) la science de ce qu'il faut faire

☒ c) la science de ce qu'il faut comprendre

☒ d) la science de ce qu'il faut retenir

☒ e) la science de ce qu'il faut penser

13/ La déontologie médicale : c - e x /

- ☐ a) fait appel à la conscience professionnelle
- ☐ b) est un aspect technique des sciences médicales
- ☒ c) est basée sur la morale de la profession médicale
- ☐ d) est la science de ce qu'il faut apprendre
- ☒ e) est un ensemble de principes et de règles que tout médecin doit observer

14/ Le conseil de déontologie médicale : a - c x /

- ☒ a) est appelé également conseil de l'ordre
- ☐ b) est un organe composé de professionnels de la santé et de juristes
- ☒ c) est un organe chargé de défendre la profession médicale
- ☐ d) est un organe chargé de défendre les médecins
- ☐ e) est un organe composé de médecins et d'administrateurs

15/ Le conseil de déontologie médicale est : a

- ☒ a) un organe désigné par la direction de la santé de wilaya
- ☐ b) un organe élu à bulletin secret
- ☐ c) un organe composé d'éléments élus et d'éléments désignés
- ☐ d) un organe désigné par le ministère de la justice
- ☐ e) un organe désigné par le ministère de la santé

16/ Les règles déontologiques sont : b - c - e<sup>?</sup>

- ☐ a) des compétences techniques
- ☒ b) un ensemble de règles et de principes /
- ☒ c) des obligations morales
- ☐ d) des obligations juridiques
- ☒ e) rédigées sous forme d'un code

17/ Le médecin a le droit de refuser d'examiner un malade : e

- ☐ a) lorsque le malade est de confession juive
- ☐ b) lorsque le malade est de confession chrétienne
- ☐ c) lorsque le malade est un nouveau-né
- ☐ d) lorsque le malade est d'un âge très avancé
- ☒ e) lorsque le malade est de sexe opposé à celui du médecin traitant

18/ la confraternité médicale est basée sur des sentiments : a - b - d ✓

- ☒ a) de loyauté
- ☒ b) de confiance
- ☐ c) de respect
- ☒ d) d'estime
- ☐ e) de méfiance

19/ le code algérien de déontologie médicale date de : d ✓

- a) 1962
- b) 1976
- c) 1985
- ☒ d) 1992
- e) 2002

20) en médecine la publicité est : e ✓

- a) obligatoire
- b) autorisée
- ☒ c) interdite
- d) permise pour les médecins du secteur privé
- e) permise pour les médecins du secteur public

21-La médecine a pour objet : a - b - c - d ✓

- ☒ a)-la prévention
- ☒ b)-le diagnostic
- ☒ c)-le traitement
- ☒ d)-la réadaptation
- e)-le conseil

22-Les conditions auxquelles est subordonné l'exercice de la médecine sont formulées : b ✓

- a)- par l'article 124 du code civil
- ☒ b)- par les articles 197 et 213 du code de la santé
- c)- par l'article 01 du code pénal
- d)- par les articles 54 et 154 du code de la santé
- e)- par les articles 64 et 242 du code de déontologie

23-Les conditions d'exercice de la médecine sont : b - c - d - e ✓

- a)-la dispense du service national
- ☒ b)-le diplôme de docteur en médecine ou son équivalent
- ☒ c)-un état de santé compatible avec la profession
- ☒ d)-l'inscription au conseil de l'ordre
- ☒ e)-un casier judiciaire vierge

24-L'interne en médecine : a - b - c

- ☒ a) - est considéré comme un étudiant
- ☒ b) - est autorisé à exercer la médecine au C.H.U sous la responsabilité du médecin chef de service
- ☒ c) - est autorisé à exercer dans un cabinet médical privé dans le cadre d'un contrat de remplacement
- ☐ d) - est considéré comme un médecin stagiaire
- ☐ e) - est considéré comme un médecin généraliste

25-Les médecins généralistes ou spécialistes exercent leur profession : a - c - e

- ☒ a) - selon le code de la santé
- ☐ b) - selon le code de la famille
- ☒ c) - selon le code de déontologie
- ☐ d) - selon le code civil
- ☒ e) - à titre privé selon une carte sanitaire établie par la tutelle

26- l'activité complémentaire du médecin : a - b

- ☒ a) - concerne les médecins spécialistes et généralistes
- ☒ b) - est accordé par le directeur de l'établissement public sur demande de l'intéressé
- ☐ c) - ne concerne que le médecin généraliste
- ☐ d) - concerne l'interne en médecine
- ☐ e) - concerne le résident en médecine

27- Parmi les règles d'exercice de la médecine, figure : a - c - d - e

- ☒ a) - l'obligation d'exercer sous l'identité légale
- ☐ b) - l'obligation du respect de la vie humaine ?
- ☒ c) - l'obligation de déférer aux ordres de l'autorité publique
- ☒ d) - l'obligation du respect du secret médical
- ☒ e) - l'obligation du respect de l'éthique médicale

28- Le médecin doit veiller : ~~a~~ - ~~b~~ - ~~c~~ - ~~d~~ - e.

☒ a) à protéger ses patients des charlatans

☒ b) à défendre ses patients des bluffeurs

☒ c) au respect de ses malades

☒ d) au respect des détenus malades

☒ e) au respect de ses confrères

29- Les conditions d'exercice de la médecine sont au nombre de : ☒ b

a) quatre

☒ b) cinq

c) six

d) sept

e) trois

30- le non respect des règles d'exercice de la médecine : a - c.

☒ a) engage la responsabilité pénale du médecin

☒ b) engage la responsabilité civile du médecin

☒ c) engage la responsabilité disciplinaire du médecin

☒ d) engage la responsabilité administrative du médecin

e) engage la responsabilité déontologique du médecin

**BON COURAGE**

|    |        |
|----|--------|
| 1  | CDE    |
| 2  | E      |
| 3  | C      |
| 4  | ABCD   |
| 5  | ABCDE  |
| 6  | BDE    |
| 7  | BC     |
| 8  | ABCDE  |
| 9  | ABCD   |
| 10 | ADE    |
| 11 | ABCD   |
| 12 | B      |
| 13 | ACE    |
| 14 | AC     |
| 15 | B      |
| 16 | BCE    |
| 17 | XvideX |
| 18 | ABCD   |
| 19 | D      |
| 20 | C      |
| 21 | ABCDE  |
| 22 | B      |
| 23 | BCDE   |
| 24 | ABCD   |
| 25 | AE     |
| 26 | AB     |
| 27 | ABCDE  |
| 28 | ABCDE  |
| 29 | B      |
| 30 | ABCDE  |